



P. 14  
Ehrel Hydris : victoire après  
une occupation record



P. 17  
AreclorMittal :  
des solutions à l'horizon



P. 19  
SGCC Gennevilliers : FO  
contre la logique financière

Fédération FO de la métallurgie

## LE JOURNAL

# LE RETOUR DU DIALOGUE SOCIAL



FO Heide / S. Caunier

*l'efficacité réformiste*



511 • septembre 2012

N°CPPAP 0215s07170



|   |    |
|---|----|
| ArcelorMittal : des solutions à l'horizon                                 | 17 |
| Latécoère : conflit sur les NAO   | 18 |
| MBF Technologies : une amère victoire                                     | 18 |
| SGCC Gennevilliers : contre la logique financière, FO défend les salariés | 19 |

## InFOs

|   |    |
|---|----|
| Les résultats de FO lors des élections professionnelles       | 20 |
| La jeunesse syndicale européenne tient sa première conférence | 22 |

## Vos droits

|  |    |
|--|----|
| Comment ne pas perdre ses heures de DIF en cas de rupture de contrat ? | 23 |
|--|----|

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>Editorial</b> | 3 |
|------------------|---|

|                              |     |
|------------------------------|-----|
| <b>Le dossier</b>            |     |
| Le retour du dialogue social | 4-7 |

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>L'événement</b>            |   |
| PSA : la bataille de l'emploi | 8 |

|  |    |
|--|----|
| <b>Actualité sociale</b>   |    |
| Soutien à l'automobile : un plan positif mais pas assez novateur | 10 |
| Sevelnord : un accord pour l'emploi et l'avenir du site          | 11 |
| Ehrel Hydris : victoire au terme d'une occupation record         | 14 |
| Gorcy Laroche ne se fera pas laminer                             | 16 |

### Chiffres à connaître

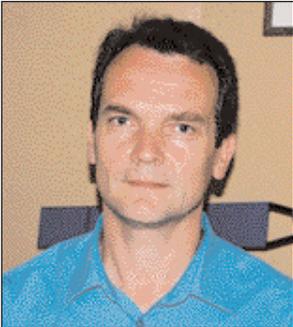
- > **SMIC horaire brut :** 9,40 euros
- > **SMIC brut mensuel :** 1425,67 euros
- > **Plafond de la sécurité sociale :** 3 031 euros par mois (pour l'année 2012 : 36 372 euros)
- > **Coût de la vie :** -0,4 % en juillet (-0,5 % hors tabac); +2 % en glissement
- sur les 12 derniers mois (+ 1,9 % hors tabac).
- > **Chômeurs :** 2 987 100 (catégorie A, au 31 juillet 2012)
- > **Indice de référence des loyers :** 122,96 (2<sup>e</sup> trimestre 2012).
- > **Taux d'intérêt (3 septembre) :** 0,11 % au jour le jour.

Et toujours l'information en ligne sur...

[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com)



## Pour que vive l'industrie automobile



**Frédéric Homez**  
Secrétaire général.

**E**n cette rentrée, et malgré les difficultés que nous rencontrons dans certains secteurs d'activités et certaines entreprises, nous espérons que la période des congés d'été aura permis à toutes et tous d'oublier pendant quelques jours les différents soucis de la vie quotidienne et ainsi de passer de bonnes vacances. Cette rentrée devra s'axer avant tout sur la problématique de l'emploi. Sur ce plan, malheureusement, nous avons atteint dernièrement le seuil des 3 millions de chômeurs, voire davantage en fonction de données qui ne sont pas forcément prises en compte.

L'industrie et la métallurgie, en particulier, n'est pas épargnée par ce fléau. Il suffit pour s'en convaincre de reprendre les différentes annonces de suppressions d'emplois faites avant les congés d'été. Nous pensons plus particulièrement au groupe PSA, avec les conséquences que cela provoquera sur le tissu des sous-traitants, voire sur d'autres secteurs d'activités. L'automobile doit pourtant rester un secteur de référence pour notre industrie et notre pays. Vous nous direz que cela va de soi. Non, cela n'est pas évident, puisque certains ont le culot de dire que c'est un secteur sans avenir. Nous condamnons ceux et celles qui tiennent ce discours pour des motifs purement idéologiques. Pour notre part, nous soutenons pleinement nos syndicats et les salariés concernés, et nous continuerons à les aider dans le combat qu'ils ont commencé à mener dès le mois de juin, face à une annonce injuste dont les salariés ne sont en rien responsables. Ils n'ont pas à payer les erreurs stratégiques validées par les PDG successifs du groupe. Ce groupe, selon les dires de ses hauts responsables, est en grande difficulté financière, ce qui devrait être confirmé par les différentes expertises comptables. L'une a été demandée par les organisations

syndicales et l'autre par le gouvernement. Nous en attendons les résultats.

Le groupe PSA est le constructeur français qui produit le plus de véhicules en France. En ce sens, et même si nous sommes en désaccord avec les annonces faites, il doit le rester. Dans notre réflexion et notre combat, nous devons en tenir compte ; il ne sert à rien de tirer sur l'ambulance, il faut au contraire essayer au plus vite de trouver les solutions pour préserver PSA et les emplois qu'il génère.

Pour notre part, nous nous y employons et nous avons demandé lors de la "Grande conférence sociale" qui s'est tenue les 9 et 10 juillet au CESE (Conseil économique, social et environnemental) un soutien au secteur automobile, ce que nous avons obtenu, avec en plus, dans le cadre de la défense de l'industrie, la prise en compte du "produire en France". Nous avons ensuite eu avec le ministère de Redressement productif des échanges afin d'aider PSA et l'ensemble de la filière automobile. Nous saluons à ce titre les mesures prises le 25 juillet par le gouvernement.

Le 14 septembre, avec le patronat de la métallurgie, nous aurons une réunion spécifique dédiée au secteur de l'automobile afin d'en regarder la situation économique et l'emploi. Nous dresserons également un bilan de la charte automobile au 30 juin 2012 et nous envisagerons éventuellement des actions pour redéployer cette charte dans le cadre d'un plan d'action national au bénéfice du secteur automobile, plan qui passera par la sécurisation des parcours professionnels.

Un pays comme la France, notamment le gouvernement et les partenaires sociaux, doit et peut se donner les moyens de lutter contre le chômage. Il n'y a pas de fatalité, et même un groupe comme PSA peut faire en sorte de trouver les solutions pour préserver les emplois.

Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0210s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin,  
75 013 Paris

Abonnements :  
01 53 94 54 00

## Le retour du

*La Grande Conférence Sociale s'est tenue au Palais d'Iéna, sociaux et les collectivités territoriales autour de " sept tables rondes " mois et de rendre au dialogue social la position centrale qui devrait tout au long du quinquennat. Notre organisation, fortement impliquée fait entendre sa*



### Feuille de route sociale

*Notre organisation a su faire prendre en compte ses positions dans ce document*

Cela aurait dû s'appeler La Conférence sociale de Matignon. Mais les locaux du Premier ministre n'étaient pas suffisamment grands pour accueillir tous les participants. Il faut dire qu'ils étaient près de 300, représentants des organisations syndicales, d'employeurs et des collectivités territoriales. C'est donc le Palais d'Iéna, qui abrite le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), qui a accueilli la Grande Conférence sociale. Voulu par le président de la République, elle incarne théoriquement la marque d'un nouvel état d'esprit dans la conduite des réformes et des relations sociales. Cette rencontre n'avait pas pour vocation d'adopter des mesures immédiates ou de signer des accords déjà négociés, mais

de mettre au point une feuille de route définissant, pour chacun des domaines appelant des réformes, la méthode suivie (concertation préalable à une initiative gouvernementale, négociation entre partenaires sociaux, recours à une expertise préparatoire, etc.) et le calendrier retenu.

Dans cet esprit, sept tables-rondes, chacune animée par un ministre appuyé par un "facilitateur", se sont réunies sur deux demi-journées, afin d'échanger sur les constats, analyses, propositions, puis d'approfondir les éléments de méthode et de calendrier. Les tables-rondes étaient les suivantes : "Réunir les conditions du redressement productif", à laquelle le secrétaire général Frédéric Homez intervenait, "Développer l'emploi, et en priorité l'em-

ploi des jeunes", à laquelle participait le secrétaire fédéral Frédéric Souillot, "Développer les compétences et la formation tout au long de la vie", "Assurer des systèmes de rémunérations justes et efficaces", "Atteindre l'égalité professionnelle et améliorer la qualité de vie au travail", "Assurer l'avenir des retraites et de notre protection sociale" et "Moderniser l'action publique avec ses agents". Si notre organisation a salué la démarche et de nombreux points de la feuille de route, notamment par la voix de son secrétaire général Jean-Claude Mailly, elle n'en oublie pas pour autant le pragmatisme qui la caractérise et a fait savoir qu'elle jugerait sur pièces les résultats et ferait preuve de la plus grande vigilance sur de nombreux dossiers. "Nous avons entendu un discours fort sur l'emploi et sur l'industrie, explique Frédéric Homez, et de nom-



breuses positions et revendications de notre organisation ont été prises en compte dans le document final. Il faut maintenant que tout ceci débouche sur du concret." Un point global de la mise en oeuvre de cette première feuille de route sera effectué dans un an. Ce bilan sera l'occasion d'actualiser une nouvelle feuille de route jusqu'à 2014. D'ici là, que faut-il retenir du document et du travail des sept tables rondes ? FO Métaux fait le point.

## dialogue social

et 10 juillet. Elle a réuni durant deux jours l'Etat, les partenaires thématiques. Elle a permis d'engager les chantiers prioritaires des prochains toujours être la sienne, inaugurant ainsi un processus qui devrait vivre dans la préparation de l'événement, y était présente et a largement voix. Explications.

### Ce que FO a obtenu lors des tables rondes

#### " Réunir les conditions du redressement productif "

Après des débats houleux, FO a obtenu, grâce à la tenacité du secrétaire confédéral Pascal Pavageau et du secrétaire général Frédéric Homez, que la table ronde ne traite ni de la compétitivité ni de l'approche du financement de la sécurité sociale. Notre organisation, convaincue de la nécessité de mettre en place une politique stratégique industrielle nationale, a été rejointe par les participants sur un point essentiel : le financement des entreprises. La feuille de route prévoit la création d'une banque nationale publique pour l'industrie, qui portera le nom de "banque nationale d'investissement". "Nos idées font leur chemin, se réjouit Frédéric Homez, mais il faudra apporter des précisions sur cette future banque." Autre point de satisfaction : La reconnaissance du rôle et de l'importance de la CNI, Confirmé par le fait que le Premier ministre s'y est rendu le lendemain de la conférence, accompagné de plusieurs membres du gouvernement. Parmi les revendications phares de FO, le soutien au "fabriqué en France" figure également parmi les points forts de la feuille de route. Plus largement, par la prise en compte de nombreuses positions de notre organisation (investir davantage pour la recherche et l'innovation, améliorer l'image de l'industrie, mieux orienter la formation initiale pour répondre aux besoins des entreprises, favoriser les synergies encore trop faibles entre les constructeurs, les sous-traitants et les fournisseurs, regarder le modèle allemand plus objectivement, sans occulter ses défauts et ses limites, capitaliser sur les grands atouts de la France (pôles de compétitivité et d'excellence d'envergure mondiale, recherche de haut niveau,

forte productivité, qualité des infrastructures, prix de l'énergie), nécessité de traiter les problématiques industrielles dans leur globalité...), c'est tout l'esprit FO qui transparait dans les résultats de cette table ronde, l'une des plus importantes de ce grand rendez-vous social. "La défense de l'industrie est une préoccupation constante et de longue date pour notre organisation, résume Frédéric Homez. Nous constatons que le Premier ministre reprend nos revendications et l'idée que l'industrie doit faire l'objet d'une vision de long terme déconnectée des agendas politiques. Il faut regrouper les aides et les assortir de contreparties, travailler par filière et enrayer la désindustrialisation de notre pays. Mais il faut aller plus loin, notamment sur la question du protectionnisme. L'Etat pourrait donner l'exemple en ce domaine, notamment sur les attributions de marchés publics."

#### " Développer l'emploi, et en priorité l'emploi des jeunes "

Il a fallu toute l'insistance de notre organisation, portée par les voix du secrétaire confédéral Patrick Privat et du secrétaire fédéral Frédéric Souillot, pour que le Premier ministre, lors de son discours final, condamne l'approche de ce thème via les accords compétitivité-emploi ou via une nouvelle négociation du marché du travail. "Depuis 30 ans, le coût du travail est devenu la variable autour de laquelle de nombreux acteurs tentent d'organiser les politiques de l'emploi. Or, les différentes mesures mises en œuvre sur ce sujet n'ont jamais été efficaces, explique Frédéric Souillot. Pire, elles ont contribué à précariser l'emploi, notamment celui des jeunes." Notre organisation a donc pu se féliciter que la lutte contre l'emploi précaire figure parmi les priorités de la feuille de route. Autre point à souligner : L'accord expérimental ANI signé par notre organisation en 2011 sera évalué et il faudra pérenniser les pratiques les plus efficaces de ce dispositif. "FO voulait que l'emploi des jeunes soit approché de façon globale, en prenant en compte les différents freins à l'emploi (res-



tauration, logement, transport, etc.), précise Frédéric Souillot. Il ne s'agit pas seulement de décrocher un emploi mais aussi de bénéficier des conditions permettant de s'y maintenir." Cependant, l'emploi des jeunes ne doit pas progresser au détriment des salariés les plus âgés. C'est l'optique du contrat de génération, dont FO a obtenu qu'il soit adapté aux PME et TPE. Au passage, fidèle à sa préoccupation de ne pas voir les petites entreprises traitées à la marge, FO a également obtenu le maintien de l'APLD et son extension aux PME et TPE. Soucieuse d'éviter les effets d'aubaine liés aux aides et de promouvoir une création d'emplois durables, notre organisation a fait assortir les aides de contreparties en termes d'emploi. Enfin, si la satisfaction est de mise sur la sécurisation des parcours professionnels, la vigilance l'est aussi : "Nous avons réussi à raccompagner le dossier "compétitivité - emploi" par la porte, analyse Frédéric Souillot. Il ne faudrait pas qu'il revienne par cette fenêtre."

**" Développer les compétences et la formation tout au long de la vie "**

Face aux forts enjeux de cette table ronde, le délégué fédéral en charge de la formation professionnelle Michel Fortin a pris

une part active à la préparation des travaux, en liaison avec le secrétaire confédéral Stéphane Lardy, qui y représentait FO. Ce qu'il faut retenir de cette table ronde ? "La fin de la ponction sur le Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), répond Michel. On le doit à FO, qui a lancé ce combat depuis plusieurs années. Cette ponction était un manque de respect aux partenaires sociaux, était contraire aux accords signés avec eux, et mettait en danger de mort le FPSPP, qui en était au point où il devait emprunter aux banques pour boucler son budget." Egalement à la demande de FO, le ministre délégué à la formation professionnelle et à l'apprentissage va rencontrer le CPNFP (organe décideur du FPSPP), manière de reconnaître et de consacrer son rôle et son importance. Plus largement, et conformément aux priorités portées par notre organisation, l'accent va être mis sur l'amélioration de l'accès à la formation pour les salariés. Sur ce sujet, alors que le FONGECIF ne peut pas répondre à toutes les demandes des salariés, FO est porteuse d'accord avec la métallurgie et les régions. Elle pousse pour que cela se traduise par des conventions et va continuer de le faire. "Il faut une vraie volonté politique nationa-

le en la matière", résume Michel Fortin. Enfin, notre organisation regardera avec attention la montée en puissance des régions dans le domaine de la formation. Car si FO ne s'oppose pas à des partenariats et des coopérations territoriales, elle rejette la décentralisation totale de la formation professionnelle.

**" Assurer des systèmes de rémunérations justes et efficaces "**

L'enjeu pour FO était de remettre au cœur du débat la question de la politique salariale et de son amélioration, et notre organisation a été entendue. Elle a obtenu la constitution d'un groupe de travail interministériel qui explorera les différentes options pour faire évoluer les règles de revalorisation du SMIC. S'agissant du rôle central des branches, le comité de suivi des négociations salariales de branches sera réuni à la rentrée pour faire le point sur l'engagement des négociations dans les branches suite aux revalorisations du SMIC et programmer, le cas échéant, les actions correctrices nécessaires. Une négociation interprofessionnelle en 2013 sur les dispositifs de participation financière et d'épargne salariale visant à en simplifier l'économie générale et à en favoriser l'accès



aux TPE/PME a également été posé. Afin d'engager un travail préalable de diagnostic et d'échanges, le Conseil d'orientation de la participation, de l'intéressement, de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié (COPIESAS) sera installé. FO est par ailleurs revenu sur le sujet des bas salaires en demandant une nécessaire réduction des exonérations de charges sociales.

### " Atteindre l'égalité professionnelle et améliorer la qualité de vie au travail "

FO s'est félicité que ce sujet, que notre organisation porte depuis de nombreuses années, fasse l'objet d'une table ronde, signe fort de sa prise en compte par les pouvoirs publics. Elle a rappelé ses priorités en la matière, notamment le respect de l'obligation d'égalité salariale ; la question centrale du temps partiel, véritable fléau du travail féminin ; la garde d'enfants (service public de garde, etc).

Sur la question du temps partiel, les partenaires sociaux ont été invités à l'aborder dans leur négociation qui doit débiter le 21 septembre prochain et qui pourrait aborder les sujets tels que la limitation des petits temps partiels, l'accès aux droits sociaux, amplitude et prévisibilité des horaires, rémunération des heures complémentaires. Sur le sujet de l'égalité professionnelle, le gouvernement a fait savoir

son intention de renforcer l'effectivité des lois existantes. FO a souligné sur ce point que l'arsenal législatif et réglementaire existe mais qu'il doit être amélioré mais surtout appliqué et respecté. Un groupe de travail sera créé dans le cadre du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle sur l'analyse des clarifications.

Sur le sujet de la qualité de vie au travail, la santé au travail et la prévention de la pénibilité ont été abordés lors de cette table ronde avec des déclinaisons dans la feuille de route sociale. Ainsi, il est prévu un renforcement de la négociation sur les mesures de prévention de la pénibilité dans les entreprises et les branches, ainsi que la constitution de groupes de travail sur la gouvernance de la politique de santé au travail tant au niveau national que régional. FO a insisté sur la nécessité, au-delà de cette future négociation, d'aborder la question de l'impact social des modes d'organisation du travail indiquant que même si cette dernière relève et doit rester de la seule responsabilité des employeurs, de nombreuses revendications syndicales portent sur le sujet en amont. D'une manière plus générale lors de cette table ronde, le nécessaire traitement transversal du sujet de l'égalité professionnelle a été souligné, ce qui convient bien à aux positions de notre organisation sur le sujet.

### " Assurer l'avenir des retraites et de notre protection sociale "

Sur le sujet des retraites, l'objectif d'une réforme du système a été énoncé, avec la précision suivante : la solution pour une réforme de fond ne peut être que financière. Pour FO, ce fut l'occasion de rappeler nombre de points fondamentaux, notamment l'urgence de rétablir le dispositif de l'allocation équivalente retraite (AER), et l'opposition de notre organisation à la loi de 2010, la demande du retour de l'âge légal de départ à la retraite pour tous à 60 ans et la réduction du nombre de trimestres requis. FO a fait savoir que l'instauration d'une commission spécifique -prônée par le gouvernement- est envisageable mais qu'il faut également s'appuyer sur les travaux déjà effectués. Notre organisation a aussi fait remarquer que concerter, même de manière renforcée, n'était pas négocier.

Concernant le financement de la protection sociale, FO a rappelé qu'elle avait été la seule organisation à ne pas souhaiter la mise en place du Haut Conseil au Financement de la protection sociale. Au-delà, cette table ronde aura été pour l'occasion de réaffirmer avec force les positions de FO en matière de financement de la Sécurité sociale. En premier, les exonérations qui pèsent lourd dans le financement. FO a demandé une véritable évaluation de toutes les exonérations de cotisations sociales, dont, pour bon nombre, les effets durables sur l'emploi n'ont jamais été clairement démontrés.

S'agissant du financement de la branche famille, notre organisation a rappelé son opposition à tout transfert d'une cotisation employeur vers la CSG éventuellement payée par les salariés et retraités, et a obtenu que cette option ne figure pas dans la feuille de route. FO restera cependant vigilante sur la discussion qui va s'ouvrir sur le financement de la protection sociale collective.

### " Moderniser l'action publique avec ses agents "

C'est à l'initiative de FO, très attachée au service public républicain, que s'est tenue cette table ronde. Un des principaux enjeux pour notre organisation était ici l'arrêt de la RGPP. Elle a obtenu satisfaction sur ce point mais restera néanmoins vigilante, soulignant la contradiction entre, d'une part, l'annonce de la fin de la RGPP et son évaluation, et, d'autre part, les diminutions d'effectifs annoncées.



## PSA : la bataille

*Les salariés du groupe automobile sont inquiets : alors qu'ils étaient sur le point de suppression de 8 000 emplois. Bien décidés à ne pas payer pour les erreurs*

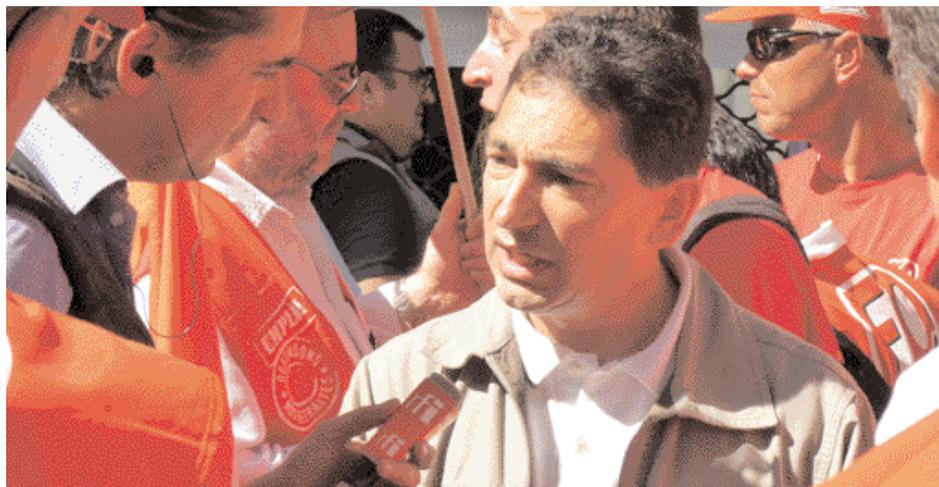


*Les métallos ont exprimé leur colère devant le siège social du groupe.*

**C**oup de tonnerre chez PSA. A la veille des vacances, le constructeur automobile annonce un plan social prévoyant 8 000 suppressions de postes : 3 500 sur le site d'Aulnay, qui risque la fermeture, 1 400 à Rennes, qui a déjà perdu plusieurs centaines d'emplois il y a deux ans, et plus de 3 000 sur les autres sites du groupe. Pour justifier son plan, la direction met en avant les mauvais résultats de l'automobile, frappée de plein fouet par la crise, et privilégie le seul levier de l'emploi pour redresser la barre. Une position inacceptable pour notre organisation ! Le 28 juin déjà, les militants, craignant l'annonce d'un plan de suppressions de postes, se mobilisent pour une première manifestation devant le siège de PSA. Le groupe annonce effectivement son plan le 12 juillet et dévoile le 25 juillet des pertes de 819 millions d'euros pour le premier semestre 2012.

Le même jour, au moment où les pouvoirs publics présentent un plan de soutien à l'automobile, les salariés manifestent à nouveau leur colère devant le siège de PSA. "Le plan du groupe est scandaleux, s'insur-

ge le DSC FO Christian Lafaye. Supprimer des sites et des emplois n'est pas la bonne réponse à la situation. Pour sortir de l'ornière, il faut une véritable remise à plat de la stratégie !" Tandis que les salariés manifestent, les représentants du personnel au Comité central d'entreprise (CCE) de PSA Peugeot Citroën, estimant ne pas être en mesure de donner un avis sur la plan, votent à l'unanimité la désignation d'un expert-comptable -le cabinet SECAFI-, dont la mission devrait débiter le 27 août. Le CCE décide également d'installer un comité de concertation afin de suivre l'expertise. Ce comité comprendra pour chaque organisation syndicale un titulaire du CE et le DSC, ainsi que le secrétaire du CE d'Aulnay et de Rennes, le secrétaire du CCE et deux représentants de la direction. Le gouvernement mandate de son côté un expert, Emmanuel Sartorius, pour réaliser une expertise sur la situation financière et économique du groupe, ainsi que sur sa stratégie. De premières conclusions doivent être rendues fin juillet, avant un rapport final en septembre.



*Le DSC Christian Lafaye a bien exprimé le sentiment des salariés.*

## de l'emploi

*de profiter de congés bien mérités, la direction de PSA a annoncé un plan stratégiques du constructeur, ils se sont mobilisés avec l'appui de FO Métaux.*



*Plusieurs centaines de salariés ont descendu l'avenue de la Grande Armée.*

D'ici là, notre organisation maintient ses revendications, demandant notamment à ce que l'accord GPEC signé à l'automne 2011 continue d'être appliqué afin que les salariés volontaires puissent bénéficier de la mobilité. Près de 1 000 dossiers sont encore en cours de traitement. FO revendique aussi la mise place d'un plan CASA pour les salariés de plus de 55 ans avec un accord lié à la pénibilité. Mais les revendications portent également sur des aspects plus stratégiques, comme l'explique le DSC Christian Lafaye : "Notre groupe ne pense pas suffisamment au Client. FO en veut pour preuve notamment la durée de la garantie toujours limitée à 2 ans qui ne nous place sûrement pas parmi les constructeurs ayant un coup d'avance. Il est urgent de proposer 5 ans de garantie." Pour le moment, le plan de PSA est suspendu, dans l'attente des conclusions des experts. Mais attention, prévient le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot : "En tout état de cause, FO s'opposera à toute mesure

prévoyant des licenciements secs, chaque salarié devant être accompagné jusqu'au bout dans son reclassement, un reclassement conclu exclusivement

sur la base du volontariat du salarié exercé en toute indépendance." La bataille de l'emploi ne fait que commencer...



*Les métallos ont su se faire entendre.*

## Soutien à l'automobile : un plan positif mais peu novateur

*L'avenir de la filière automobile est un dossier de premier plan lorsqu'il est question d'industrie. Au-delà des annonces de PSA, le secteur a été durement touché par la crise et il devenait urgent d'agir. FO Métaux fait le point sur le plan proposé par le gouvernement.*



*Un plan de soutien nécessaire, mais dont les acteurs de l'automobile se demandent déjà s'il sera suffisant.*

Stratégique pour l'économie française et pour l'emploi en France, la filière automobile est en difficulté. L'emploi dans l'industrie automobile a reculé de 30 % en 10 ans. Seulement 2 millions de véhicules seront produits en France en 2012, contre 3,5 millions en 2005. Sous-charge et sous-investissement pèsent sur l'avenir des sites français. Dans un marché en repli, le groupe PSA vient d'annoncer d'importantes suppressions d'emplois. Il y a urgence à prendre les mesures nécessaires au rebond de la filière. "C'est par ces mots que le Conseil des ministres a présenté le 25 juillet son plan de soutien à la filière automobile. Autrement dit, la gravité de la situation était connue, mais il aura fallu l'électrochoc du plan PSA pour qu'un début de réponse soit apporté par les pouvoirs publics aux dif-

ficultés du secteur automobile. Ce dispositif, qui comprend huit leviers d'action, répond-il pour autant à l'urgence de la situation ? "Il fallait une réaction rapide de l'Etat. La voici, analyse le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot. Mais si ce plan est globalement positif, force est de constater qu'il prolonge plus qu'il n'innove. En même temps, le nouveau gouvernement vient de s'installer et il lui aurait probablement été difficile de faire davantage."

### Manque de précisions

La mesure phare prévoit de soutenir l'achat de véhicules électriques et hybrides. Si la mesure est volontaire et concerne une catégorie de véhicules à forte marge de progression, "elle ne concerne qu'un pourcentage

extrêmement faible de la production, déplore le DSC Christian Lafaye. On est donc dans un saupoudrage léger. Il y avait mieux à faire, notamment sur la fiscalité, en taxant davantage les véhicules produits à l'étranger et réimportés dans notre pays." Notre organisation suivra donc avec attention les mesures qui seront mises en œuvre à ce niveau mais considère que ce volet ne saurait constituer à lui seul une réponse à la situation. "Il faudra être plus ambitieux pour parvenir à réellement développer ce parc", résume Jean-Yves Sabot.

Sur les autres mesures, FO attend plus de précisions sur le contour des actions à venir. Ainsi, le volet de soutien aux PME demande à être précisé. La primauté accordée au dialogue social est une bonne chose mais attention, si le débat sur la stratégie se limite à discuter de celle fixée par les entreprises, les perspectives sont limitées. "D'accord pour avoir une stratégie partagée par tous les acteurs, si cela ne se limite pas à considérer le coût de la protection sociale. On se souvient qu'en 2009, Carlos Goshn avait expliqué que supprimer la taxe professionnelle permettrait d'éliminer la différence de prix entre les véhicules produits en France et ceux produits en Europe de l'est, rappelle Jean-Yves Sabot. La pratique a montré que cela ne fonctionnait pas..." Néanmoins, notre organisation se félicite de l'avancée positive sur le recyclage, un secteur sur lequel FO demande des actions depuis longtemps car il est créateur d'emplois. La fédération FO de la métallurgie, si elle salue la prise en compte des difficultés de la filière automobile, sera particulièrement vigilante sur l'évolution du dossier et continuera de faire valoir ses idées et de revendiquer pour défendre l'industrie et les intérêts des salariés. Quant à la physionomie de la filière automobile de demain, notre organisation attend un grand volontarisme politique.

## Sevelnord : un accord pour l'emploi et l'avenir du site

*Les salariés de Sevelnord, qui avaient appris avec inquiétude la fin du partenariat avec FIAT, ont vécu de longs mois dans l'incertitude quant au devenir de leur site. Avec l'accord qui vient d'être signé, la situation se clarifie en attendant la mise en place d'un nouveau partenariat avec Toyota en 2016.*



*L'équipe FO de Sevelnord veillera à la bonne application de l'accord.*

L'avenir de Sevelnord s'éclaircit enfin. Depuis 2011 et l'annonce du retrait de FIAT, qui représentait 20 % des véhicules produits dans cette filiale du groupe PSA, le site était sur la sellette. Avec la signature, le 26 juillet, d'un accord "l'adaptation des conditions de travail, la pérennisation de l'emploi et le développement de Sevelnord", la donne a changé. "L'accord permet la pérennité de l'entreprise", s'est félicité le délégué syndical FO Jean-François Fabre. Il ouvre en effet la voie pour la production d'un nouvel utilitaire, le K-zéro, en partenariat avec Toyota à l'horizon 2016. Dans cette optique, l'accord signé organise la transition d'ici à 2016 sur le site en consentant à des évolutions des conditions de travail en échange d'engagements, notamment sur l'emploi. L'accord est applicable pendant trois ans, avec reconduction tacite pour deux ans. Il s'organise

autour de trois thèmes : assouplissement de la mobilité, modération salariale et mise en place de séances de rattrapage de la production en fin de journée. Mais tout ceci est encadré par des garde-fous : pas de PSE, encadrement de la mobilité, caractère exceptionnel des séances de rattrapage de la production, gel des salaires compensé par des primes et limité à deux années avec un rattrapage en fin d'accord.

### **Un accord cohérent**

Le consensus n'a cependant pas été obtenu sans difficultés. "Dans sa version initiale, l'accord n'était pas limité dans le temps, ne prévoyait pas de rattrapage de salaires, aucune limites sur les rattrapages de production... Les négociations ont été difficiles, explique Jean-François Fabre, d'autant que FO, qui en

a été le moteur, craignait à juste titre que cet accord ne serve de laboratoire avant d'être décliné sur d'autres sites. Il fallait donc se battre pour tous les salariés, bien au-delà de Sevelnord." Si la Fédération a apporté son concours, le DSC Christian Lafaye rend hommage au sérieux, à l'efficacité et à la ténacité de l'équipe FO de Sevelnord, qui a su obtenir "un accord cohérent par rapport à la situation du site et su défendre au mieux les intérêts des salariés." Néanmoins, la vigilance restera de mise quant à l'application de cet accord. La première étape -la séparation avec FIAT et le rachat de ses parts- étant effectuée, les salariés ont à présent l'œil fixé sur le 2<sup>e</sup> trimestre 2013. Toyota commencera alors à acheter des véhicules et à investir pour 2016... Grâce à FO, Sevelnord peut à nouveau regarder sereinement l'avenir.



# La crise ne prend pas de vacances





# FO Métaux non plus !

*Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux.*

## Ehrel Hydris : victoire au terme d'une occupation record

*Les métallos d'Ehrel Hydris, qui occupaient le site de leur usine depuis 251 jours, ont rendu les clés le 31 juillet et quitté les lieux après avoir obtenu l'assurance que l'entreprise survivrait. Retour sur un combat hors-norme.*



*Les Ehrel ont éprouvé un petit pincement au coeur au moment de quitter des lieux pour eux chargés d'histoire.*

**P**our les métallos d'Ehrel Hydris, entreprise de Côte d'Or spécialisée dans les hayons élévateurs, l'été 2012 marquera la sortie victorieuse d'une hallucinante épreuve de force qui aura duré huit mois. La menace d'évacuation par la force publique n'aura finalement pas été mise à exécution, et c'est la tête haute que les métallos ont quitté le site le 31 juillet au terme de 251 journées d'occupation durant lesquelles ils ont démarré les machines chaque matin afin de préserver leur outil de travail. Depuis le prononcé de la liquidation de leur usine, ancien numéro 1 mondiale dans la fabrication de hayons élévateurs, en novembre 2011, pas un instant leur détermination n'a faiblit. "Nous aurions pu partir sans bruit avec nos indemnités, explique le délégué syndical FO Manuel Diestré, mais ce n'était pas une question d'argent : il était hors de question que des salariés restent sur le carreau parce qu'on liquidait une entreprise dont le carnet de commandes était plein." Et c'est leur ténacité qui a rendu la reprise de l'entreprise possible. Pas seulement parce qu'en occupant le site ils ont gardé l'outil de travail en état de marche, mais aussi

parce que la médiatisation de leur combat, notamment par le biais des réseaux sociaux, a été un élément déterminant. En effet, c'est par ce moyen que Patrick Petit, patron de l'équipementier pour poids-lourds Dérissys (spécialisé dans le pesage embarqué), a entendu parler de l'entreprise, s'est penché sur le dossier et a décidé de la racheter.

### Déterminés

Le lendemain du départ des irrédutibles d'Ehrel qui ont gardé l'usi-



*De g. à d. : Manuel Diestré, Jean-Claude Gauthier, le secrétaire fédéral Frédéric Souillot, Mathieu Panard et Johnny Ruellé.*

ne en vie, il visitait les locaux en compagnie du commissaire-priseur chargé de la vente aux enchères pour identifier le matériel nécessaire à la reprise de la production. Dans le même temps, il mettait la dernière main au montage financier permettant le rachat. Reste maintenant, avant la reprise de la production, prévue pour l'automne, à déménager les machines sur un nouveau site. Avec cette occupation digne du Livre des records, "les Ehrel ont donné une leçon de syndicalisme magistrale, confie le secrétaire fédéral Frédéric Souillot. Ils sont allés au-delà de la camaraderie et de la solidarité telles qu'on les connaît. Derrière les syndicalistes, c'est aussi aux hommes que je tire mon chapeau." Les Ehrel, eux, ne sont pas prêts d'oublier la solidarité et le soutien venus de tous les horizons, et notamment de la ville de Dijon qui, pendant toute la durée du conflit, a pris en charge le ravitaillement des métallos, faisant livrer des repas chaque midi aux salariés qui occupaient le site. "J'espère que notre action servira d'exemple et d'inspiration à tous les salariés de petites entreprises, conclut Manuel Diestré : résister n'est jamais vain."



Partenaires sociaux

PARCE QUE LE DIALOGUE  
SOCIAL EST PRIMORDIAL,  
NOUS NOUS ENGAGEONS  
À VOS CÔTÉS.

**Notre ambition :** accompagner les partenaires sociaux dans la négociation, la mise en place et le suivi des accords collectifs, prévoyance, santé et épargne.

**Notre différence :** à travers notre nom, nous plaçons l'humain au cœur de notre stratégie comme de nos actions. Nous entendons mener nos activités et accompagner nos clients en apportant notre regard différent d'acteur paritaire et mutualiste. C'est pour cette raison que notre modèle de développement conjugue l'efficacité économique et l'utilité sociale.

Figurant parmi les tout premiers acteurs de la protection sociale complémentaire, Humanis est issu du rapprochement de deux groupes : **Humanis** et **Novelis Tailfbout**.

► **Contactez-nous :** [os-contact@humanis.com](mailto:os-contact@humanis.com)

RETRAITE - PRÉVOYANCE - SANTÉ - ÉPARGNE  
[www.humanis.com](http://www.humanis.com)



Humanis

Entreprises

## Gorcy Laroche ne se fera pas laminier



*La détermination des métallos a permis de sauver le site.*

Si l'Allemagne est toujours citée comme un modèle de gouvernance entrepreneuriale, cette médaille a également un revers. L'une des dernières entreprises de laminage de France, Gorcy Laroche, l'a découvert récemment et à son détriment. Les problèmes commencent avec la nouvelle année. Alors que FO a réussi à faire condamner le directeur du site pour harcèlement moral, l'ensemble de l'équipe d'encadrement fait ses valises et déserte le site sans prévenir pour rentrer Outre-rhin. En avril, l'entreprise est placée en redressement judiciaire. Pour FO, la raison de ce sabotage est simple : "Le

groupe connaît des difficultés dans son pays, explique le secrétaire fédéral Frédéric Souillot. Il a donc décidé de liquider le site français pour récupérer sa charge de travail et la transférer en Allemagne." Le propriétaire pousse même l'entourloupe un cran plus loin en redirigeant les commandes des clients de Gorcy Laroche vers ses sites allemands. Mais ces derniers ne sont pas dupes et s'élèvent contre le procédé. L'équipementier automobile Faurecia, qui représente 40 % du tonnage produit par l'entreprise, refuse de cautionner la manœuvre et va se fournir chez la concurrence. Pour achever de noir-

cir l'horizon, ArcelorMittal cesse ses livraisons de matière première à l'entreprise, aggravant un peu plus l'affaire.

Mais c'est sans compter sur FO, qui intervient pour redresser la situation. Rapidement, les livraisons d'ArcelorMittal reprennent. Quant à Faurecia, notre organisation parvient à le ramener autour de la table de négociations. Enfin, un repreneur dépose un dossier de reprise : les Aciers Coste, que Gorcy Laroche avait sorti d'un mauvais pas 40 ans plus tôt, se penchent sur le dossier et font une proposition. Ce spécialiste du laminage reprendra 16 salariés sur les 30 restants sur le site, étant précisé que ce nombre peut varier en fonction des aides qui seront ou non accordées à l'entreprise par les pouvoirs publics. FO obtient également que 7 salariés partent en formation et que 7 autres aient une priorité de réembauche pendant 36 mois. Le jugement du tribunal de commerce en ce sens intervient le 26 juillet, pour une reprise effective le 6 août. Au final, l'intervention de notre organisation aura permis de sauver le site sans qu'il n'y ait de licenciements secs. Mais devant l'ignominie du procédé, FO ne compte pas en rester là et réfléchit au moyen d'obtenir justice pour les salariés malmenés.

# DÉCEMBRE 2012 : ÉLECTIONS TPE

# FO SE MOBILISE !

En décembre 2012, près de 4 millions de salariés des Très Petites Entreprises (TPE) seront appelés pour la première fois à voter pour une organisation syndicale. Leurs voix seront prises en compte pour calculer au niveau national et au niveau des branches notre représentativité.

Votre représentativité.

*Il faut tout faire pour qu'un maximum de bulletins FO soient glissés dans les urnes. Nous devons faire de ces élections un succès.*

**VOTRE PARTICIPATION SERA DÉTERMINANTE !  
NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR AIDER FO À MENER  
CETTE CAMPAGNE !**

# ArcelorMittal : des solutions à l'horizon

*L'avenir du site de Florange s'éclaircit avec les conclusions du rapport Faure, auquel notre organisation a largement contribué. Plusieurs pistes sont évoquées pour aboutir à un redémarrage. Il faut maintenant les concrétiser.*



*Les métallos de Florange ont manifesté à de nombreuses reprises pour la sauvegarde de leur site.*

**B**ientôt la sortie de crise pour les métallos de Florange, dont le site est quasiment à l'arrêt depuis septembre 2011 ? On est en droit de l'espérer, au regard des récentes évolutions du dossier. En recevant l'intersyndicale de Florange à l'Élysée le 4 juin, le Président de la République a marqué sa volonté que soit trouvée une solution industrielle durable pour le site sidérurgique et ses salariés. Dès le lendemain, le ministre du Redressement productif annonçait le lancement d'une mission d'expertise sur le devenir de ce site. Sur l'insistance de notre organisation de voir ce travail mené par une structure indépendante, c'est à Pascal Faure, vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGEIET), qu'a été confiée la mission, dont les conclusions ont été rendues le 26 juillet. "Ce document démontre de manière incontestable que le site est viable et rentable, même sans le projet ULCOS, moyennant les investissements qui n'ont pas été réalisés depuis plusieurs années, confirmant le diagnostic de FO", se réjouit le secrétaire fédéral Frédéric Souillot, qui a par ailleurs été auditionné par la commission d'expertise, tout

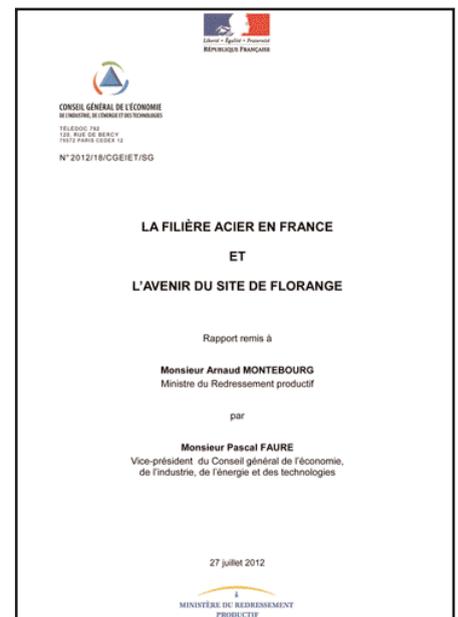
comme le secrétaire général Frédéric Homez et l'équipe syndical FO de Florange.

## Le site est viable

La contribution de notre organisation à cette expertise aura été des plus efficaces et des plus utiles, puisque le rapport sur " La filière acier en France et l'avenir du site de Florange " reprend l'ensemble des constats et revendications formulés par FO, notamment la demande de conserver Florange comme usine intégrée (comprenant donc la filière liquide, le laminage à chaud et l'aval). "Nous avons également été entendus quand nous avons expliqué que les soi-disant surcapacités s'expliquait par le choix de l'année record 2008 comme référence, et qu'elle n'existaient pas si l'on regarde une moyenne sur 10 années, explique Frédéric Souillot. Ce qui démontre clairement la volonté de Mittal d'organiser le marché à sa main pour contrôler les prix. Nous avons aussi montré que la disparition de Florange serait préjudiciable à l'ensemble de l'industrie et à la balance commerciale française, Florange exportant une large part de sa production. Résultat : ce rapport donne une vision

claire du marché européen et mondial de l'acier et, surtout, il donne des perspectives et des options pour l'avenir."

Alors que les pouvoirs publics doivent maintenant discuter avec la direction d'ArcelorMittal, le ministre du Redressement productif, qui n'exclut aucune solution pour Florange, a mandaté la commission Faure pour rechercher un repreneur pour l'ensemble du site, la loi sur la préservation de l'industrie, qui doit être discutée en septembre, faisant figure d'ultime recours. Un rapprochement s'est également opéré avec les ministres de l'Industrie luxembourgeois et belge afin de présenter un front commun face au géant de l'acier. Enfin, notre organisation a obtenu, lors des discussions sur ce dossier, une autre avancée importante au niveau national : la création, que FO était seul à demander, d'une filière sidérurgie et transformation des métaux à la Conférence nationale de l'Industrie (CNI), qui vient de retrouver toute sa place dans le débat public.



*Avec le rapport Faure, des solutions se dégagent pour Florange.*

## Latécoère : conflit sur les NAO



*Chez Latécoère, le conflit est rare mais toujours gagnant.*

Une fois n'est pas coutume, les métallos de Latécoère Toulouse - Gimont ont dû montrer les muscles, en juin, pour obtenir des aug-

mentations salariales dignes de ce nom. Alors que dans le groupe la plupart des entreprises ont négocié à 3,2 %, les salariés de la maison mère se voient en effet proposer seulement 2,8 % par la direction. Inacceptable pour notre organisation, qui ne demande qu'une politique salariale récompensant les efforts et les mérites de tous. Mais face à l'intransigeance de la direction, les métallos sont contraints de lui adresser un premier avertissement le 15 juin, en débrayant pendant une heure. Une première depuis 1993 !

La réunion de négociations suivante se tient le 18 juin. Et la mobilisation des salariés porte ses fruits. Au bout de deux heures de discussions, les organisations atteignent leur objectif en arrachant une enveloppe globale de 3,2 %, répartie pour moitié en

AG et en AI. Le salaire mini passe de 1 570 à 1 600 euros tandis que le point d'ancienneté évolué à 6,56 euros, le tout avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier. Cette victoire s'accompagne également de plusieurs mesures hors budget. FO parvient également à obtenir une mesure de "garantie de progression des salaires" de 35 euros au lieu des 30 annoncés à la réunion 18 juin. Cette mesure doit permettre aux salariés dont le montant total d'augmentation (AG + AI) serait inférieur à 35 euros de bénéficier d'un complément hors budget pour arriver à cette somme.

Il n'en demeure pas moins que l'objectif de notre organisation pour les prochaines années, qui vont voir l'entreprise retrouver une bonne santé financière, reste et restera l'alignement intégral sur l'accord Airbus.

## MBF Technologies : une amère victoire



*L'équipe FO de MBF Technologies.*

Saint-Claude est sauvé. Le combat aura été long et difficile, mais il aura permis d'éviter la fermeture de ce site de moulage sous pression et d'usinage aluminium du groupe Arche, situé à Saint-Claude dans le Jura, et dont les 460 salariés travaillent essentiellement pour le secteur automobile. Pourtant, c'est aujourd'hui l'amertume qui domine dans l'entreprise. Retour en arrière : depuis juin 2011, l'entreprise a vécu avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête et une seule alternative : trouver un repreneur ou disparaître. Depuis trois ans, la situation de l'entreprise se détériorait. Elle avait perdu la moitié de ses effectifs et affichait, en 2010, 15 millions d'euros de pertes cumulées. La direction du groupe avait alors choisi de présenter un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) se traduisant par 199 suppress-

sions de postes. S'en est suivi un conflit assez dur, ponctué de nombreuses interventions de la Fédération FO de la métallurgie, ainsi que des acteurs politiques et industriels locaux et nationaux. Alors qu'à l'échéance une solution avait été trouvée grâce à notre organisation pour supprimer le PSE et assurer l'avenir du site via un protocole d'accord prévoyant à la place un plan de départs volontaires, tout s'écroule. Une organisation syndicale connue pour son jusqu'au-boutisme fait capoter l'accord, ouvrant la porte à la poursuite du conflit.

Le groupe Arche jette l'éponge, dépose un dossier de cessation de paiement au tribunal et le site se retrouve géré par un administrateur judiciaire dans l'attente d'un éventuel repreneur. FO ne rend pas les armes pour autant et continue à se battre pour les salariés. C'est grâce à notre orga-

nisation que MBF est finalement repris le 1er août par Metal Temple, filiale du groupe italien B4 Italia. "Leur projet industriel paraît viable et prometteur, indique le délégué syndical Fouad El Yamani, mais nous resterons vigilants." Seulement 250 salariés, dont 20 en formation, conservent leur emploi. La reprise se traduit au final par 182 licenciements secs... "Nous avons sauvé l'entreprise, résume le secrétaire fédéral Frédéric Souillot, mais à quel prix ! L'accord que nous avons négocié à Bercy en juin 2011 aurait évité cette saignée dans les effectifs." Nul doute que l'amertume doit être encore plus forte à la CGT, qui avait promis qu'avec ses méthodes, il n'y aurait aucun licenciement... "Aucun plan de reprise n'est parfait, explique Frédéric Souillot, mais il vaut toujours mieux discuter avec un patron qu'avec le tribunal. Et dans le contexte économique incertain que nous connaissons, il vaut mieux tenir que courir et savoir accepter des solutions négociées permettant de limiter la casse au maximum plutôt que d'adopter pour la galerie une posture d'intransigeance dont les salariés finissent par payer seuls le prix." Mais ces derniers n'ont pas la mémoire courte, et ils sauront se souvenir de qui les a réellement défendus quand viendra le moment des élections professionnelles...

## SGCC Gennevilliers : contre la logique financière, FO défend les salariés.

*Reprendre une entreprise. La piller. Puis la liquider. Un odieux procédé hélas de plus en plus répandu, et que les salariés de SGCC Gennevilliers viennent de voir à l'œuvre. Heureusement, notre organisation était là et son intervention a permis de trouver des solutions pour limiter la casse et faire en sorte qu'aucun salarié ne soit laissé au bord du chemin.*



*Grâce à FO, une solution a été trouvée pour chaque salarié de l'entreprise.*

Tout commence en 2008, lorsque cette entreprise leader dans les systèmes de contrôle de la qualité du verre est reprise par LBO France, un des premiers fonds d'investissement créé en France, pour rejoindre le groupe Tiama, propriétaire de MSC, le principal concurrent de SGCC. Les deux structures fusionnent, mais les ennuis commencent l'année suivante. Le CE est alors informé d'un projet de fermeture du site de Gennevilliers, qui prévoit 34 licenciements et 41 transferts d'activité sur le site de l'ex-MSA, près de Lyon. Motif avancé par la direction : un niveau de dette trop élevé. "Les difficultés du groupe ne sont pas imputables à SGCC, qui dégage d'importants bénéfices, répond le secrétaire général du syndicat FO Paris Nord-Ouest Alain Mignet. La seule raison de ce projet de fermeture est de dégager encore plus de marge pour rembourser la dette provenant du rachat réalisé par le mécanisme du LBO." Autrement dit, c'est aux salariés qu'il est demandé de payer le prix d'une

logique purement financière. S'ensuit un combat exemplaire qui aboutit au maintien de Gennevilliers.

Les deux années suivantes sont aussi calmes que prospères. Pourtant, dès 2011, la direction commence à ne plus remplacer les départs et encourage les mutations vers Lyon. Elle abat son jeu au printemps 2012 et ressuscite le projet de fermeture de Gennevilliers.

### Objectif zéro licenciement

A l'appel de notre organisation, les 32 salariés restant, bien décidés à ne pas se laisser faire, se mobilisent massivement. Ils demandent avec la section et le syndicat FO Paris Nord-Ouest le maintien du site et des emplois, ainsi que le remplacement des salariés partis. Mais la direction maintient son projet contre vents et marées. La section FO et le syndicat ont rencontré à deux reprises le sous-préfet chargé des entreprises à la préfecture des Hauts de Seine. La der-

nière fois, tous les salariés se sont rassemblés devant la préfecture avec l'UD FO 92 et le syndicat. Le député, la sénatrice sont intervenus auprès du ministre. La Fédération FO Métaux est intervenue auprès du ministre pour obtenir un rendez-vous. De réunions en discussions dans les locaux de l'UD, les efforts se concentrent alors sur le sort des salariés avec comme objectif zéro licenciement, la procédure étant suspendue pendant les discussions. Grâce aux efforts de FO, un accord est finalement trouvé : comme principale mesure pour les salariés refusant d'aller à Lyon, l'entreprise garantit 26 mois de salaire et des aides à la recherche d'emploi avec maintien du contrat de travail pour les mensuels de 40 ans et plus et les cadres de 50 à 57 ans. Pour les autres salariés 12 mois sont garantis. Pour les salariés de plus de 58 ans, la Direction garantit le maintien du salaire, compte tenu des indemnités de licenciement, jusqu'au basculement en retraite. Ceux qui partent s'installer dans le Rhône, outre le soutien de l'USM 69, disposeront d'une période d'une année durant laquelle ils pourront revenir sur leur décision et bénéficier des mêmes garanties que leurs collègues restés en Île-de-France. Des solutions de télétravail pourront exister pour certains postes. Des garanties ont été obtenues pour accompagner la mobilité. "Si nous n'avons pas réussi, contrairement à 2009, à maintenir de le site de Gennevilliers, alors que l'entreprise en avait les moyens, nous avons montré que même dans les petites structures, et dans des situations difficiles, avec la mobilisation du personnel, notre organisation s'assurait qu'aucun salarié n'était laissé sans solution", résume Alain Mignet.

## Les résultats de FO lors des

*Retrouvez les résultats des élections professionnelles de la Métallurgie  
Force Ouvrière continue de progresser dans les entreprises où ses militants*

### Comité d'entreprise

| Dept | Entreprise                              | Insc | Exp  | FO   | CGT  | CFDT | CFTC | CGC | UNSA | SUD | DIV |
|------|---|------|------|------|------|------|------|-----|------|-----|-----|
| 93   | BWT FRANCE S.A. ST DENIS                | 557  | 255  | 197  | 0    | 0    | 0    | 58  | 0    | 0   | 0   |
| 38   | CALOR / SAINT JEAN DE BOURNAY           | 215  | 156  | 73   | 53   | 0    | 0    | 30  | 0    | 0   | 0   |
| 92   | ALSTOM GRID ERT / LA DEFENSE            | 114  | 78   | 7    | 0    | 0    | 0    | 71  | 0    | 0   | 0   |
| 13   | ORTEC INDUSTRIE / MARTIGUES             | 99   | 61   | 46   | 15   | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 52   | FREUDENBERG / LANGRES                   | 474  | 360  | 124  | 145  | 32   | 11   | 48  | 0    | 0   | 0   |
| 51   | ARCELOR MITTAL CSTR / REIMS             | 339  | 244  | 39   | 117  | 88   | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 93   | ROBERT BOSCH RBFR SYST.FREINAGE DRANCY  | 665  | 372  | 96   | 0    | 69   | 0    | 193 | 14   | 0   | 0   |
| 38   | ALFA LAVAL VICARB/FONTANIL CORNILLON    | 227  | 163  | 24   | 1    | 22   | 116  | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 80   | TUBESCA COMABI / AILLY SUR NOYE         | 163  | 102  | 39   | 0    | 63   | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 78   | CONTINENTAL AUTOMOTIVE / RAMBOUILLET    | 494  | 332  | 128  | 0    | 0    | 204  | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 77   | STILL / SERRIS                          | 687  | 428  | 174  | 117  | 51   | 0    | 86  | 0    | 0   | 0   |
| 93   | KDI / AUBERVILLIERS                     | 1810 | 1073 | 280  | 377  | 118  | 0    | 298 | 0    | 0   | 0   |
| 28   | FCI AUTOMOTIVE FRANCE/ EPERNON          | 609  | 384  | 53   | 0    | 185  | 44   | 102 | 0    | 0   | 0   |
| 28   | VALEO SYSTEME THERMIQUE /NOGENT ROTROU  | 430  | 360  | 53   | 134  | 65   | 32   | 76  | 0    | 0   | 0   |
| 17   | DELPHI DIESEL SYSTEMES / PERIGNY        | 465  | 394  | 107  | 192  | 5    | 0    | 90  | 0    | 0   | 0   |
| 92   | OTIS PPS / LEVALLOIS PERRET             | 309  | 194  | 140  | 38   | 0    | 16   | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 03   | ASTEELFLASH FRANCE / DOMERAT            | 39   | 39   | 7    | 29   | 3    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 06   | SCHNEIDER AUTOMATION / SOPHIA           | 693  | 553  | 111  | 155  | 35   | 14,5 | 87  | 14,5 | 0   | 136 |
| 65   | SEB / LOURDES                           | 206  | 177  | 104  | 0    | 27   | 0    | 46  | 0    | 0   | 0   |
| 69   | CALOR (gpe SEB)/ MIONS                  | 25   | 17   | 17   | 0    | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 42   | TECHNETICS GROUP FRANCE / SAINT ETIENNE | 190  | 144  | 12   | 38   | 69   | 0    | 25  | 0    | 0   | 0   |
| 38   | VALEO VES /ST QUENTIN FALLAVIER         | 429  | 348  | 146  | 43   | 44   | 0    | 74  | 41   | 0   | 0   |
| 42   | NOVILOIRE / ROANNE                      | 72   | 59   | 59   | 0    | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 43   | SNOP / BRIOUDE                          | 158  | 127  | 50   | 77   | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 74   | TEFAL/ RUMILLY                          | 1912 | 1190 | 418  | 547  | 180  | 0    | 45  | 0    | 0   | 0   |
| 69   | CTC / LYON                              | 77   | 59   | 59   | 0    | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 72   | LEROY SOMER ALLONNES                    | 44   | 39   | 22   | 17   | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 79   | POUJOLAT GRANZAY                        | 585  | 400  | 121  | 279  | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 01   | TUBESCA COMABI / TREVOUX                | 123  | 73   | 56   | 0    | 17   | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 23   | ALTIA / LA SOUTERRAINE                  | 319  | 272  | 48   | 224  | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 28   | FUTUROL INDUSTRIES / THIMERT GATELLES   | 110  | 69   | 13   | 56   | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 57   | HARSCO METALS / UCKANGE                 | 116  | 94   | 25,5 | 25,5 | 33   | 0    | 10  | 0    | 0   | 0   |
| 91   | FACOM / MORANGIS                        | 225  | 177  | 72   | 60   | 17   | 0    | 28  | 0    | 0   | 0   |
| 62   | VALEO VES / ETAPLES                     | 1142 | 853  | 365  | 98   | 60   | 0    | 83  | 247  | 0   | 0   |
| 68   | THK MANUFACTURING / ENSISHEIM           | 371  | 283  | 79   | 26   | 41   | 89   | 22  | 0    | 26  | 0   |

# élections professionnelles

de l'année dans ce numéro.  
réalisent un excellent travail de terrain.

## Délégués du personnel

| Insc | Exp  | FO   | CGT  | CFDT | CFTC | CGC  | UNSA | SUD  | DIV  |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 467  | 173  | 173  | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 215  | 151  | 68   | 50   | 0    | 0    | 33   | 0    | 0    | 0    |
| 114  | 82   | 20   | 0    | 0    | 0    | 62   | 0    | 0    | 0    |
| 99   | 61   | 48   | 13   | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 481  | 363  | 121  | 157  | 28   | 12   | 45   | 0    | 0    | 0    |
| 295  | 219  | 43   | 97   | 79   | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 665  | 353  | 118  | 0    | 49   | 0    | 176  | 10   | 0    | 0    |
| 227  | 161  | 26   | 1    | 27   | 107  | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 156  | 97   | 38   | 0    | 59   | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 494  | 332  | 129  | 0    | 0    | 203  | 0    | 0    | 0    | 0    |
| N.C. |
| 1712 | 1028 | 289  | 351  | 70   | 0    | 318  | 0    | 0    | 0    |
| 609  | 394  | 55   | 0    | 198  | 32   | 109  | 0    | 0    | 0    |
| 430  | 357  | 56   | 120  | 58   | 36   | 87   | 0    | 0    | 0    |
| 465  | 401  | 106  | 204  | 5    | 0    | 86   | 0    | 0    | 0    |
| 311  | 198  | 130  | 49   | 0    | 19   | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 39   | 39   | 6,3  | 30   | 2,7  | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 693  | 530  | 113  | 154  | 32   | 12   | 87   | 12   | 0    | 120  |
| 206  | 178  | 89   | 0    | 24   | 0    | 65   | 0    | 0    | 0    |
| 21   | 14   | 14   | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 149  | 120  | 9    | 45   | 66   | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| N.C. |
| N.C. |
| 158  | 127  | 70   | 57   | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 1759 | 1106 | 405  | 410  | 198  | 0    | 93   | 0    | 0    | 0    |
| N.C. |
| 44   | 37   | 20   | 17   | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 679  | 421  | 129  | 292  | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| N.C. |
| 319  | 274  | 48   | 226  | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 110  | 73   | 16   | 57   | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 116  | 93   | 25,5 | 25,5 | 31   | 0    | 11   | 0    | 0    | 0    |
| 225  | 174  | 73   | 58   | 20   | 0    | 23   | 0    | 0    | 0    |
| N.C. |
| 371  | 280  | 90   | 24,5 | 50   | 83   | 8    | 0    | 24,5 | 0    |

N.C. : Non communiqué

Ce  
mensuel  
est le  
vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de  
la Métallurgie,

“FO Métaux  
LE JOURNAL”

est le magazine de tous ses syndicats et de  
tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse  
efficacement son rôle de lien et  
de reflet de l'actualité, n'hésitez  
pas à prendre contact avec la  
rédaction dès qu'un événement  
le justifie.

Informez-nous des conflits qui  
surviennent dans votre entrepri-  
se et des accords qui y sont  
signés. Cela donne des élé-  
ments de comparaison et rend  
service à d'autres syndicats,  
engagés eux aussi dans  
des discussions.

Faites-nous part de vos expé-  
riences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le  
journal, appelez la Fédération:

Tél. 01 53 94 54 27

Fax 01 45 83 78 87

# La jeunesse syndicale européenne tient sa première conférence

*La création de la fédération IndustriALL European Trade a marqué une nouvelle étape dans l'histoire du syndicalisme européen, et les jeunes entendent bien continuer d'apporter leur contribution à l'aventure. Ils viennent ainsi de tenir leur première conférence dans ce nouveau cadre.*



*Les jeunes continuent de faire entendre leur voix dans le paysage syndical européen.*

La première conférence jeune, suite à la création de la nouvelle fédération IndustriALL European Trade Union, s'est déroulée en Autriche, à Bad Hofgastein, du 3 au 6 juillet. Les participants ont été accueillis par le syndicat autrichien de la production PRO-GE. Des jeunes de toute l'Europe avaient fait le déplacement : Allemagne, Autriche, Hongrie, République Tchèque, République Slovaque, France, Suède, Norvège, Slovénie, Croatie, Roumanie, Turquie, Belgique... la conférence comptait plus de soixante participants. La fédération FO Métaux était représentée par Barbara Dautin. La conférence avait pour slogan "Invest in youth" : "investir dans la jeunesse" et s'organisait autour de quatre thèmes : l'éducation, la formation professionnelle, l'apprentissage tout au long de la vie, le système social. Les participants avaient pour objectif d'établir des revendications sur ces quatre thèmes et de les remettre aux représentants des nouvelles fédérations européenne et internationale. Les trois anciennes organisations qui constituent aujourd'hui la nouvelle fédération ont

fait une présentation de leur fonctionnement et du travail qu'elles ont chacune effectuées ces dernières années,

notamment pour les jeunes. Sécurité, stabilité et maintien ont été les mots directeurs de cette conférence.

Les travaux ont notamment permis de souligner l'importance des jeunes et de leur vision critique dans les organisations syndicales. Il a également été rappelé que, les jeunes figurant parmi les populations les plus fragiles et les plus exposés à la précarité professionnelle, leur forte présence dans l'organisation permettra de mieux faire entendre leur voix. Si le comité jeune n'existe plus en tant que tel dans la nouvelle fédération, puisque sorti des statuts, il est prévu de maintenir des réunions informelles et régulières où les jeunes pourront continuer de se rencontrer et de partager.

## Les revendications des jeunes

À la fin de la conférence, un représentant des jeunes a remis les revendications établies à Monika Kemperle, représentante d'IndustriALL globale Union, et à Luc Triangle, représentant d'IndustriALL European Trade Union. Voici les points principaux.

### Education :

- Arrêt des réductions budgétaires en matière d'éducation et investissement dans l'éducation ;
- Favoriser l'enseignement multilingue dans toutes les écoles d'Europe ;
- Apporter la démocratie à l'école.

### Formation professionnelle :

- Créer un fonds européen dirigé par les organisations syndicales pour soutenir la formation professionnelle, avec un certain pourcentage financé par les Etats et les entreprises ;

- Promouvoir une directive européenne sur la formation professionnelle.

### Apprentissage tout au long de la vie :

- L'apprentissage dans un but professionnel doit se dérouler pendant le temps de travail et doit être payé par l'employeur.
- Les formations élémentaires doivent être assurées et payées par l'Etat.
- L'équilibre entre le travail et la vie personnelle doit être établi et appliqué à tous.

### Système social :

- Le chômage des jeunes doit être réduit : la formation doit être garantie.
- Combattre le dumping social et le dumping des salaires.
- Pas de réduction budgétaires pour le système social : les responsables de la crise doivent être en mesure de payer et de soulager la tension des victimes.

# Comment ne pas perdre ses heures de DIF en cas de rupture de contrat ?

*Tous les ans, vous acquérez des droits au DIF (droit individuel de formation) : 20 heures par an pour un salarié à temps plein, cumulables jusqu'à 120 heures. Si votre contrat est rompu avant d'avoir pu utiliser ces crédits, tout n'est pas perdu pour autant. Il existe différents moyens de mobiliser ses droits au DIF après la rupture du contrat de travail pour des actions de formation, VAE (Validation des acquis de l'expérience) ou bilan de compétences.*

**Comment connaître le nombre d'heures de DIF auxquelles j'ai droit ?**

Votre employeur doit vous fournir cette information non seulement une fois par an pendant la relation de travail, mais également à la rupture du contrat, dans la lettre de licenciement et le certificat de travail qu'il doit vous remettre. Il faut ensuite multiplier ce nombre d'heures par 9,15 euros pour convertir vos heures en une somme qui va financer l'action de formation.

**Puis-je utiliser mon DIF pendant le préavis ?**

Oui, que vous soyez licencié, ou démissionnaire. En revanche, ce droit ne vous est pas ouvert en cas de licenciement pour faute lourde, de départ ou de mise à la retraite, ou de conclusion d'un contrat de sécurisation professionnelle. En cas de rupture conventionnelle, il faudra prévoir cette possibilité dans la convention. Votre employeur doit vous informer de la possibilité de faire une demande de DIF dans la lettre de licenciement (art. L. 6323-19 CT).

**Comment dois-je faire ?**

En cas de licenciement, vous devez faire la demande de DIF à votre employeur avant la fin de votre préavis, ou la fin de la période correspondant au préavis si ce dernier n'est pas effectué. L'action peut ensuite être entamée pendant ou après le préavis.

En cas de démission, il faut entamer l'action de formation avant la fin du préavis. Il faut donc présenter la demande très rapidement après la notification de la démission.

**Mon employeur peut-il refuser ?**

A priori, non, à condition que vous ayez bien fait votre demande en cours de préavis (en cas de licenciement) ou que vous ayez fait en sorte que l'action commence bien avant la fin du préavis (en cas de démission).

**Comment suis-je payé pendant la formation ?**

Pendant votre préavis, si la formation se déroule pendant le temps de travail, votre salaire est maintenu. Si la formation se déroule hors temps de travail, votre employeur doit vous verser une allocation de formation égale à 50% de votre salaire net. Après la fin de votre préavis, en revanche, vous n'avez plus droit au maintien de rémunération ou à l'allocation de formation.

**Ai-je encore la possibilité d'utiliser mon DIF si je n'ai fait aucune demande pendant le préavis ?**

Oui, il est possible d'utiliser les droits à DIF au cours d'une période de chômage ou chez un nouvel employeur (art. L. 6323-18 CT). A partir du moment où vous avez droit à l'allocation chômage, vous pouvez faire une demande de DIF. En revanche, ce droit n'est pas reconnu en cas de licenciement pour faute lourde, départ ou mise à la retraite, adhésion à un contrat de transition professionnelle, démission non considérée comme légitime par Pôle Emploi, rupture pour faute lourde d'un CDD, fin d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

**Comment faire ?**

En cas de chômage, vous devez présenter votre certificat de travail à Pôle

Emploi et faire une demande de formation DIF. Ensuite, il faut faire une demande écrite de formation à l'OPCA (organisme paritaire collecteur agréé) indiqué par l'employeur sur le certificat de travail, avec l'avis rendu par le conseiller Pôle Emploi, le devis de la formation envisagée et une copie du certificat de travail. C'est l'OPCA qui décide d'accorder ou non la mobilisation du DIF. La loi n'a pas prévu de délai pour faire cette demande. Elle n'est donc pas obligatoirement faite lors de l'inscription à Pôle Emploi, mais peut être formulée par la suite.

**Est-ce que je garde ces droits au DIF si je suis embauché chez un nouvel employeur ?**

Oui, dans ce cas, il vous faut le demander dans les deux premières années suivant l'embauche. La demande de prise en charge des coûts de formation sera transmise par votre nouvel employeur à l'OPCA. L'action pourra ensuite se dérouler pendant ou en dehors du temps de travail, selon le droit commun.

**Mon employeur peut-il s'y opposer ?**

Oui. Dans ce cas, votre demande doit directement être envoyée à l'OPCA du nouvel employeur, qui va juger de la pertinence de la formation par rapport aux priorités définies dans la branche. Si l'OPCA accepte, la formation doit se dérouler hors temps de travail, et le nouvel employeur n'est pas obligé de verser l'indemnité de formation de 50 %.

Pour tout renseignement sur le DIF, n'hésitez pas à contacter votre délégué FO.

# ASSURER 60 BRANCHES DE MÉTIERS, C'EST UN MÉTIER

AG2R LA MONDIALE est un groupe de protection sociale, acteur complet de l'assurance de personnes, pionnier et leader des accords de branche en santé et prévoyance.

AG2R LA MONDIALE est un groupe de protection sociale, acteur complet de l'assurance de personnes, pionnier et leader des accords de branche en santé et prévoyance. AG2R LA MONDIALE est un groupe de protection sociale, acteur complet de l'assurance de personnes, pionnier et leader des accords de branche en santé et prévoyance.



AG2R LA MONDIALE le contraire de seul au monde

PRÉVOYANCE  
SANTÉ  
ÉPARGNE  
RETRAITE